

FORMATION PROFESSIONNELLE

Marcher vers l'emploi



A mi-chemin entre la maternelle et la maison de retraite. Le salarié de demain sera toujours disponible pour sa propre formation.

(photo: CNFPC)

La réforme de la formation professionnelle est un des sujets de discorde dans le monde de l'enseignement. Si elle représente un ticket pour l'avenir pour les uns, d'autres y voient un retour en arrière.

"En effet, sous la pression des exigences d'une société industrielle et technologique en rapide évolution, il importe de mettre tous les moyens de l'éducation extrascolaire permanente à la disposition et à la portée de tous les salariés, afin qu'ils puissent avoir accès à la culture et, par le biais d'une qualification professionnelle plus élevée, à la promotion sociale". Cet extrait est tiré d'un avis de la Chambre des employés privés relatif au projet de budget pour l'année 1978. Dans ce Luxembourg de la seconde moitié des années 70, miné par la crise de l'industrie sidérurgique et en pleine mutation vers la société du tertiaire, les débats sur une nécessaire réforme de l'enseignement allaient bon train. Adoptée unanimement à la Chambre des députés, la loi portant sur l'organisation de la formation professionnelle et de l'enseignement secondaire technique fut promulguée en 1979. C'était l'un des derniers grands chantiers de la coalition socialiste-libérale alors au pouvoir.

Cette loi était considérée comme un pas en avant en faveur de l'apprentissage professionnel. Elle proposait aux élèves un encadrement plus scolaire que ne le faisait l'ancienne "école moyenne" et ouvrait à certains d'entre eux l'accès aux études techniques supérieures. Depuis, elle a été l'objet de deux réformes supplémentaires, en 1990 et 1999.

La troisième réforme est en cours de route. Mais le projet de loi portant réforme de la formation professionnelle, approuvé par le Conseil de gouvernement en septembre 2006, ne provoque pas un engouement général en sa faveur.

Comme désormais toute réforme de l'enseignement et de la formation, celle-ci s'inscrit dans le programme de la stratégie de Lisbonne, adoptée sous présidence portugaise

de l'Union européenne en 2000. Les objectifs affichés de cette stratégie sont largement connus: faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde. La concurrence universelle en lieu et place de la solidarité internationale.

We are the champions

Concrètement, il s'agit du "lifelong learning", c'est-à-dire, en moins beau mais dans une langue plus belle, l'"apprentissage tout au long de la vie". C'est la logique dans laquelle s'inscrit la réforme. Pour y parvenir, la structure actuelle de l'enseignement est remplacée par le système reposant sur l'acquisition de compétences, réforme déjà en cours dans le primaire et dans le cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique (EST) (voir woxx 881).

Au niveau des structures actuelles, la réforme prévoit une refonte sensible au niveau du régime "technicien" et du Certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP). Ce dernier disparaît d'ailleurs en tant que tel pour faire place au Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP). L'instauration du système d'apprentissage par acquisition de compétences aboutit non pas à un examen final, mais à une évaluation de compétences à maîtriser et constituées par la triade "savoir" (le contenu), "savoir-faire" (la capacité) et le "savoir-être" (l'attitude). Ces compétences seront pour leur part structurées par des unités capitalisables, elles-mêmes constituées de "modules".

Pas d'examen, pas de diplôme de fin d'études. Par conséquent, les élèves inscrits en filière "technicien" n'auront plus droit à l'accès direct aux études techniques supérieures. Dans le régime actuel, cela

leur est encore possible, à condition qu'ils poursuivent ces études dans leur spécialisation. Mais ces études ne leur sont pas définitivement inaccessibles à condition de suivre des formations complémentaires ou de se soumettre à un examen organisé sur le plan national. Cela vaudra également pour les DAPistes, anciennement détenteurs du CATP, certificat ne leur offrant pas cette possibilité en l'état actuel des choses.

Nic Alff, directeur de la formation professionnelle au ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFP), tient à relativiser l'accès aux études supérieures de cette catégorie d'élèves: "Il faut savoir que sur 1.000 élèves en formation 'technicien', environ 600 ne réussissent pas l'examen final. Et sur les 400 restant, seuls 20 pour cent poursuivent des études supérieures."

Un diplôme au rabais?

Guy Foetz, vice-président du syndicat enseignant SEW (affilié à l'OGBL) et lui-même enseignant dans l'EST, craint plutôt une dévalorisation de la formation "technicien" et soupçonne le ministère de vouloir ériger une barrière de plus à l'accès des techniciens aux études supérieures, dans le but de les diriger plus précocement vers le marché du travail. Cette position n'est évidemment pas partagée par Nic Alff, qui tient à rappeler que les techniciens ont toujours la possibilité de faire un Brevet de technicien supérieur (BTS). D'ailleurs, Alff souligne que le technicien se trouve dans une "formation pratique" dont la finalité est après tout d'intégrer le marché du travail.

A une époque où même le Luxembourg connaît une montée certaine du chômage, l'entrée dans l'emploi par le

biais d'une formation plus concrète est un des crédos de cette réforme. Car le tout repose sur la duplication des périodes de stages et des postes d'apprentissage. Le milieu professionnel, à travers ses chambres représentatives patronales ou salariées, est censé, dans le cadre d'un nouveau "partenariat", être plus étroitement impliqué dans l'accompagnement de la formation. Oui mais voilà: tous reconnaissent, y compris les auteurs du projet de loi, que les entreprises n'offrent pas assez de stages et de postes d'apprentissage. Dans l'optique du ministère, c'est pourtant ce qui déterminera le succès de la réforme. L'exposé des motifs est d'ailleurs très clair en ce sens: "Un nombre suffisant de postes de stage et/ou d'apprentissage est la condition sine qua non pour la mise en place du nouveau concept de formation professionnelle par alternance." Pour sa part, Nic Alff reste optimiste: "Nous savons que les entreprises veulent former plus de jeunes", et affirme avoir déjà reçu l'assurance de la part de la Chambre du commerce et de celle des métiers de se montrer co-opératives.

Reste la question du "nerf de la guerre": l'argent. Améliorer les compétences professionnelles et sociales des futurs salariés ainsi que faciliter la formation continue des adultes peut tout à fait constituer un progrès de taille dans des sociétés que la mondialisation capitaliste fait bouger de plus en plus vite. Même le syndicat SEW n'est pas hostile au principe d'acquisition de compétences et de la formation continue. Pour autant, il ne baisse pas la garde et flaire une dépréciation du "nouveau technicien" et du DAP. En effet, la réforme du cycle inférieur de l'EST prévoit un passage facilité entre le secondaire (ES) et l'EST - surtout du dernier vers

le premier. Les "meilleurs éléments" de l'EST seraient ainsi drainés vers l'ES. A l'absence de diplôme sanctionnant la formation du "nouveau technicien" s'ajouterait une réputation dévalorisée de la formation.

Sans oublier l'obsession de la concurrence de main d'oeuvre issue de la Grande région. Les chiffres sont parlants: elle héberge trois fois plus de chômeurs que d'actifs résidant au Luxembourg. S'ils ne sont pas forcément tous mieux formés, ils sont beaucoup plus nombreux et soumis à des taux de chômage avoisinant parfois les 20 pour cent, surtout en Lorraine ou en Wallonie. En ce sens, même un salaire social minimum luxembourgeois devient intéressant aux yeux d'un frontalier. Et le frontalier le devient à ceux du patron. La question de la formation est-elle alors si primordiale? Nic Alff estime que les Luxembourgeois ne sont en principe pas moins bien formés que leurs collègues frontaliers. Il suffit d'ailleurs de suivre les débats sur l'école en France pour constater que la formation des jeunes est sujette aux mêmes lamentations qu'ici. Et c'est d'ailleurs le cas un peu partout en Europe ...

David Wagner

Fälertäuffel

Es gibt viele Möglichkeiten, ein Wort falsch zu schreiben, meist nur eine, es richtig zu machen. Der "Beelzebub" ist eines jener teuflischen Wörter, die einem das Redakteursleben so richtig schwer machen. Wagt man sich etwas leichtsinnig mit einer solchen Wortwahl auf die erste Seite, tut es doppelt weh, wenn am Ende ein "Belzebub" dabei herauskommt.

Die Tatsache, dass mindestens drei Augenpaare die so entstellte Titelzeile vor Drucklegung in Augenschein genommen hatten, macht einen nicht glücklicher. Hundert Mal das gleiche Wort schreiben ist im Zeitalter des "copy and paste" auch keine wirksame Methode, um jemandem eine korrekte Schreibweise einzubläuen. Also bleibt zur Strafe nur die Eigendemonstration via "woxx at home". A propos moderne Zeiten: Google spendet dann doch etwas Trost, denn von den etwa 1,25 Millionen Webseiten, die den Namen des Stadtgottes von Ekron im Land der Philister enthalten, können es 268.000 auch nicht besser. In Luxemburg wäre das eine glatte Mehrheit. Und die Mehrheit hat bekanntlich immer Recht.